



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Sainte-Agathe-des-Monts, le 30 octobre 2020

Objet : Une partie du territoire du Centre de services scolaire des Laurentides passe en zone rouge

Chers parents,

Nous sommes dans l'obligation de vous annoncer qu'une partie du territoire du Centre de services scolaire des Laurentides, soit la région de Lanaudière, passera en zone rouge dès demain le 31 octobre. Les écoles de Saint-Donat en seront donc affectées et de nouvelles mesures seront mises en place. Les parents des élèves fréquentant l'école Sacré-Cœur recevront une communication particulière, expliquant les mesures qui seront ajoutées.

Nous vous confirmons que la ville où se situe l'école de votre enfant détermine la couleur de la zone et les mesures qui s'appliquent. Ainsi :

- les élèves qui fréquentent une école en zone rouge appliquent les mesures applicables en zone rouge, peu importe leur lieu de résidence;
- les élèves qui fréquentent une école située en zone orange continuent de fréquenter leur école, peu importe si leur lieu de résidence se trouve en zone rouge;
- par exemple, un élève résidant à Saint-Donat (zone rouge) mais fréquentant une école de Sainte-Agathe-des-Monts (zone orange) continuera de fréquenter son école et de suivre les mesures applicables en zone orange.

Nous vous assurons que nous respecterons les consignes de la santé publique pour veiller à la sécurité de tous les élèves et du personnel, et pour continuer d'offrir un enseignement de qualité à votre enfant.

Je vous remercie de votre essentielle collaboration.

Veuillez accepter mes salutations distinguées.

Le directeur général,
Sébastien Tardif